



A l'attention de la Direction de la rédaction de Librinfo74

AAPLE / Librinfo74
B.P. 27
74001 Annecy cedex

A Paris, le 15 juin 2012,

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance de votre article publié le 21 février 2012 sur votre site intitulé « *Danone, un escroc pris la main dans le yaourt* ». Nous pouvons parfaitement comprendre que vous puissiez avoir des critiques à l'encontre de notre entreprise. Il nous semble aussi important qu'une presse d'opinion existe. Comme vous, nous sommes attachés à la liberté de la presse et à l'indépendance de l'information à condition que cette information soit correcte.

Or l'article que vous publiez à notre sujet comporte plusieurs erreurs. Ces affirmations sans fondement vous ont conduit à formuler un titre diffamant à l'encontre de Danone. Les prétendues informations que vous citez sont le relais d'une rumeur circulant sur internet : « les probiotiques de Danone rendent obèses ». Nous tenons à vous signaler que le Professeur Raoult lui-même indique que les probiotiques Danone ne sont pas concernés par ses études. Ainsi, nous vous invitons à lire attentivement :

- Le numéro de *Sciences et Avenir* de juin 2012 qui cite le professeur Raoult : « Nous n'avons pas trouvé dans ces produits [Activia et Actimel] de souches qui modifient l'absorption calorique »
- Ou encore la revue *Ca m'intéresse* de mars de 2012. Le Professeur Raoult rappelle : «Ceux [les probiotiques] qui sont commercialisés en France ne contiennent pas les souches incriminées».

Soyons clairs les yaourts ne font pas grossir. Il n'existe aucune étude scientifique montrant un lien entre l'obésité et la consommation de yaourt.

Par ailleurs, votre affirmation indiquant que « les services de l'Etat ont demandé à Danone de revoir sa copie [publicitaire] » est fausse. A aucun moment, nos publicités n'ont été interdites par les autorités françaises.

Comme vous le constatez, votre article ne repose sur aucune vérité. Nous vous demandons par conséquent de rétablir la vérité dans votre post et de supprimer tous les propos diffamants à l'encontre de Danone.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, de bien vouloir recevoir nos salutations distinguées.

Marilise MARCANTONIO
Directrice de la communication

